

Zeitschrift: Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile
Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband
Band: 34 (1987)
Heft: 7-8

Rubrik: Voix Suisse romande

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 19.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Service de la Croix-Rouge

Première volée d'officiers



Discours de bienvenue du colonel Guido Zäch.

A fin juin de cette année, Moudon a été le cadre d'un événement inhabituel: pour la première fois, en effet, 82 femmes engagées dans le Service de la Croix-Rouge (SCR) ont reçu leurs galons d'officiers et de sous-officiers.

C'est en fait à la suppression, en juin 1984, du service complémentaire que l'on doit le regroupement de quelques 3400 femmes dans une unité autonome: le Service de la Croix-Rouge.

Depuis lors, 82 officiers et sous-officiers (dont 6 majors et 3 capitaines) ont été formés dans les cinq écoles de cadres de la caserne de Moudon, sous l'égide du colonel Guido Zäch, médecin à Bâle. Le début de l'été 1987 a marqué pour ces 82 citoyennes la fin de leur formation d'officier supérieur. C'est l'église St-Etienne de Moudon qui a accueilli les nouvelles promues, leurs parents et amis, ainsi que de nombreuses personnalités de l'Armée suisse et des autorités, dont le médecin en chef de l'armée, le divisionnaire André Huber, et le président de la Croix-Rouge suisse, Kurt Bolliger. Celui-ci, après avoir remercié les nouvelles gradées pour leur engagement volontaire, a souligné l'importance de ce choix. «En choisissant de vous perfectionner en vue d'assumer de nouvelles fonctions, vous avez contribué à concrétiser le principe «mêmes droits, mêmes obligations» pour les citoyens et citoyennes de ce pays.»

Problème de recrutement

Dans son discours de bienvenue, le colonel Guido Zäch a, pour sa part, souligné la nécessité de pouvoir bénéficier, en cas de conflit armé ou de catastrophes, de personnel qualifié pouvant opérer efficacement dans les hôpitaux militaires de base. Malheureusement, le SCR souffre d'un manque d'intérêt de la population et ne dispose que du 30 % de l'effectif nécessaire. Les problèmes actuels, tels que Tchernobyl ou Schweizerhalle, ainsi qu'une meilleure information sur les possibilités de coopérer au sein du SCR devraient cependant encourager des forces nouvelles à se joindre à la défense du pays. «L'aide accordée à vos semblables, compétente et spontanée, est l'expression la plus digne et la plus vraie d'une humanité vivante et vécue», a déclaré le colonel Zäch en guise de conclusion.

Objectifs et organisation du SCR

Soutenir le service sanitaire de l'armée, telle est dans les grandes lignes la tâche du SCR, créé par Henry Dunant en même temps que la Croix-Rouge et composé actuellement de plus de 3000 femmes volontaires, au bénéfice des mêmes devoirs et mêmes droits que les soldats.

La Suisse dispose, à l'heure actuelle, de quelque 40 hôpitaux militaires de base, nécessitant chacun 187 personnes formées au SCR, pour un fonctionnement

optimal. Cet effectif est cependant loin d'être atteint.

Les citoyennes suisses, âgées au minimum de 18 ans, engagées au SCR sont en général de professions médicales ou paramédicales, telles que médecins, infirmières, laborantines, aides-médicales... mais on y trouve aussi des femmes au bénéfice d'une formation de secouriste, de soins à domicile ou d'anciennes cheftaines scoutes.

Ces qualifications acquises dans la vie civile garantissent la qualité et la compétence du personnel engagé au service du pays.

La formation dispensée par l'armée et la Croix-Rouge comporte une école de recrues de 2 semaines et 3 cours complémentaires de 13 jours chacun. Les volontaires reçoivent un uniforme et un équipement, ont droit au logement, à la subsistance et à la solde, et bénéficient de l'assurance militaire et des indemnités pour perte de gain.

Les membres du SCR sont affectés à de multiples tâches, principalement au service des soins dans les hôpitaux militaires, mais également en radiologie, dans les laboratoires, les pharmacies et l'administration. De plus, ils sont appelés à faire fonctionner les services de dépistage et à instruire les soldats sanitaires en matière de soins aux malades. Mais, outre l'intervention en cas de guerre ou de catastrophes auprès des blessés et des malades civils ou mili-



taires, le SCR est responsable de l'encadrement médical des camps de vacances pour personnes handicapées et invalides, organisés par l'Office fédéral des affaires sanitaires de l'armée. Le colonel Zäch, dans son discours de promotion, invitait les medias à soutenir les efforts du SCR et de ses volontaires par la diffusion d'informations sur l'engagement au Service de la Croix-Rouge. Voilà qui est chose faite!

D'autres renseignements complémentaires peuvent être obtenus directement à:

Croix-Rouge suisse
Secrétariat central
Case postale 2699
3001 Berne
Téléphone 031 66 71 11

Remise des diplômes aux nouvelles gradées.

Z 1/87

Zivilschutz- Einrichtungen von Embru

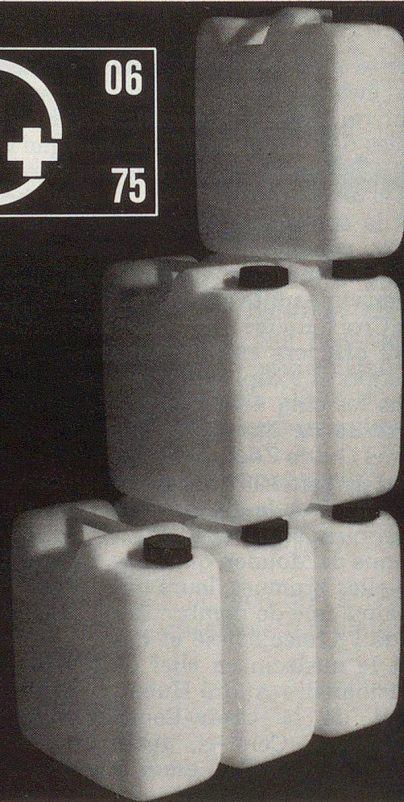
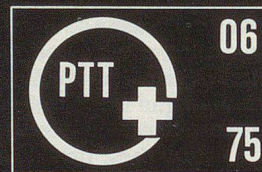


embru

Liegestelle 7686: raumsparende Lagerung, einfache Montage, rasch einschiebbare Liegetücher. Verlangen Sie Unterlagen und Angebot.

Embru-Werke, Kommunalbedarf, 8630 Rüti, Telefon 055/31 28 44

Kanister und Fässer für Trinkwasserreserve



Wir liefern Kanister 10-60 l, Fässer 40-220 l, mit Auslaufhähnen, aus lebensmittelechtem Niederdruck-Polyäthylen, physiologisch unbedenklich.



Cartofont AG, Kunststoffverarbeitung, 5001 Aarau
Telefon 064 22 09 15, Telegramme: carto
Telex 981 244, cart-ch

La protection civile et les «accidents de civilisation»

mpl/R.H. L'Union fribourgeoise de la Protection civile tenait son assemblée générale à Fribourg, le 27 mai dernier, sous le signe d'une saine autocritique. Objectivement les orateurs ont rappelé les possibilités et les limites d'une organisation de milice, conçue surtout pour intervenir en cas de conflit prévisible. Les «accidents de civilisation survenus en URSS et à Bâle démontrent que la PCi doit devenir plus rapidement opérationnelle en cas de catastrophe soudaine». L'assemblée de Fribourg a aussi permis de mesurer les rapides progrès accomplis depuis ces événements.

«Tchernobyl et Schweizerhalle ont rendu l'être humain conscient des dangers encourus par l'humanité lorsque l'homme ne maîtrise plus la technique. A lire la presse, partout en Suisse, sous l'influence de ces accidents, le rôle de la protection civile a été mis en question.» Ainsi s'exprime Anton Cottier dans son rapport d'activité 1986.

De toute évidence rien ne sera plus comme avant après ces deux accidents survenus en temps de paix. Elles étaient graves. Les quelque cinquante personnes sont venues entendre les représentants de la Confédération, *Hilbert Heinzmann*, sous-directeur de l'Office fédéral de la protection civile, d'un canton, *Anton Cottier*, président de l'Union fribourgeoise de la PCi, d'une commune, *Claude Bersier*, chef de la PCi à Fribourg, un physicien, *Christophe Muritz*, membre de la section fédérale de surveillance de la radioactivité, et le témoignage direct de *Robert Heuss*, capitaine de police, chef d'état-major de conduite cantonale de Bâle-Ville, lors de l'incendie de Schweizerhalle. Rien n'est simple en matière de prévention et de sauvetage lorsque survient un nuage radioactif poussé par les vents ou qu'une explosion dans une usine de produits chimiques génère un nuage dont on ignore s'il est toxique ou non.

La leçon de Tchernobyl

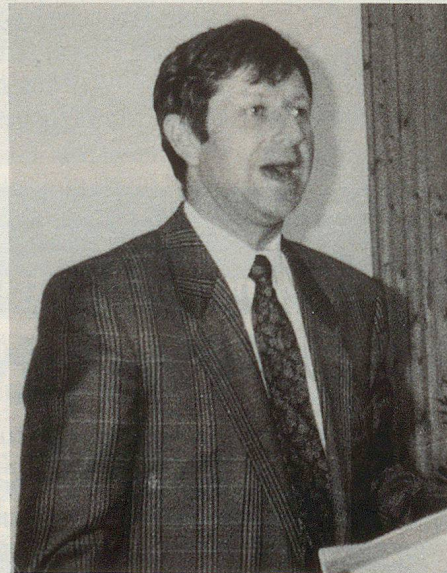
Au moment de l'accident, 12 sondes Nadam (pour mesurer la radioactivité) étaient en service. Actuellement, 51 sondes forment un réseau complet. Toutes les dix minutes, elles transmettent les données à la centrale nationale d'alarme à Zurich où elles sont interprétées. Rappelons aux non-initiés que la radioactivité naturelle de l'atmosphère peut varier du simple au double, selon l'apport de l'air et la nature des précipitations. Ces sondes sont aussi branchées sur le réseau météo, indiquant la direction et la vitesse des vents. Ces informations supplémentaires facilitent le pronostic et permettent la mise à jour permanente de la carte dosimétrique de toute la Suisse. Après Tchernobyl, la «philosophie de l'information a changé». A présent, seule l'autorité politique suprême, en l'occurrence le Conseil fédéral, sera



M^{me} Roselyne Crausaz, chef du Département des travaux publics fribourgeois, pendant son allocution.

M. Jean-Luc Piller, journaliste à «La Liberté», menait efficacement le débat.

M. Anton Cottier, président de l'Union fribourgeoise de la protection civile, présentait le rapport d'activité 1986.

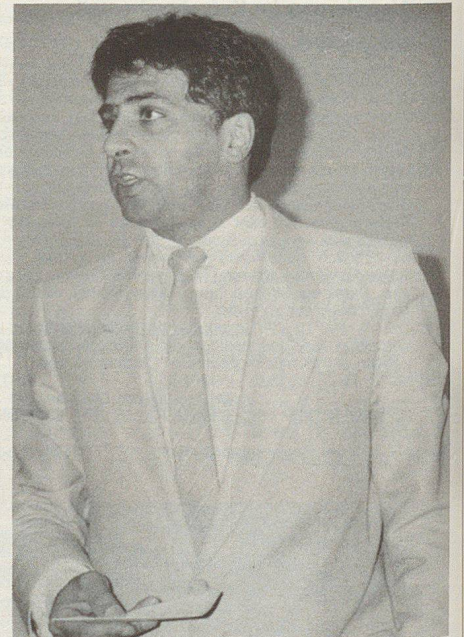


compétente pour informer la population de manière explicite et cohérente en cas de danger. L'Exécutif helvétique s'appuiera sur huit instances représentées par les directeurs des offices fédéraux particulièrement impliqués comme ceux de la santé publique, de l'agriculture, etc. La centrale nationale de surveillance fonctionne maintenant 24 heures sur 24, reliée par téléphone à tous les offices concernés.

Le problème de l'alarme

A la fin de 1987 le pays disposera de 4000 sirènes fixes et de 3000 mobiles, ces sirènes appartenant à la PCi. Un système d'alarme par télécommande est à l'étude. Un renforcement du dispositif est prévu autour des centrales nucléaires.

Il est de première importance que la population soit prévenue en temps utile et comprenne les signaux d'alarme. Pour l'alarme de radioactivité la sirène émet des séquences de sons oscillants durant deux minutes signifiant danger imminent. Consignes impératives: fermer portes et fenêtres, gagner immédiatement l'abri ou la cave. Emporter un transistor et suivre les instructions données par ce moyen.



Progrès au plan international

L'unification des unités de mesures de la radioactivité est en cours. Une conférence internationale sur ce sujet aura lieu cette année. Les Accords de Vienne prévoient une information mutuelle entre pays en cas de péril atomique. La Belgique a même émis le vœu que les données concernant la radioactivité soient fournies en même temps que les bulletins météo.

Les informations concernant l'interdiction de consommer certaines denrées contaminées devront aussi concorder

entre pays limitrophes. Tel ne fut pas le cas après Tchernobyl.

Plus complexe: l'accident de Bâle

Ce fut une nuit de malchance, à tous les niveaux. Les sirènes nouvellement achetées n'étaient pas toutes installées. Certains quartiers de la ville ne pouvaient être alarmés qu'au moyen de sirènes mobiles. L'avertissement par voitures à haut-parleur était contre-indiqué, puisqu'il obligeait les habitants à ouvrir leurs fenêtres pour entendre les consignes.

Problèmes aussi pour mobiliser la radio nationale. Depuis Schweizerhalle, une permanence fonctionne, 24 heures sur 24.

Le futur centre PCi de Châtillon a fait l'objet de onze variantes. Berne a accepté le dernier projet qui suscite cependant pas mal de controverses dans la presse fribourgeoise. Le Centre, très bien situé, desservirait de plus le Pays-d'Enhaut vaudois et la Broye. Il rassemblerait le matériel de tout le canton et comporterait une piste d'entraînement de 200 m conforme aux normes fédérales. Les locaux dont dispose actuellement la PCi sont précaires, et M^{me} R. Crausaz mettra tout en œuvre pour la réalisation de ce projet.

En cas d'accident chimique, comme à Bâle ou dans une entreprise, il n'est actuellement pas possible de déterminer le degré de toxicité de l'air. Cela pose un grave problème s'il s'agit de gaz lourds, s'insinuant dans les caves censées abriter la population. Faute de pouvoir indiquer précisément la nature du danger en cas de nuage chimique, il est à recommander, de manière générale, aux habitants de rester à la maison, de fermer portes et fenêtres et d'écouter la radio. Il est dangereux de fuir pour gagner un autre endroit. Informer, toujours plus, éduquer la population tel est le mot d'ordre impératif. La PCi a déjà réalisé plusieurs spots télévisés programmés à de bonnes heures d'écoute. Des spots radiophoniques sont en préparation.

Reconsidérer le rôle de la PCi

Comme déjà dit, lors de ces deux accidents, la PCi n'a pas pu faire la preuve de son efficacité, la situation n'ayant jamais exigé son engagement. Avec le recul, il devient de plus en plus évident que cet organisme, basé sur un système de milice, ne peut être opérationnel rapidement pour intervenir lors d'un accident survenant inopinément. Des mesures doivent être prises.

La mobilisation rapide de certains éléments de la PCi est à l'étude pour secondar les sapeurs-pompiers, par exemple, comme ce fut le cas lors d'un orage dévastateur en Suisse allemande.

De plus en plus, la PCi tendra à la rapidité d'intervention, tout en continuant à offrir son matériel décentralisé, ses locaux, son appui logistique, les services ponctuels des sections sanitaires et la mise à disposition de locaux pour l'hébergement de personnes sinistrées. Pour ce dernier point, il importe de réduire le temps imparti à la mise en service des abris, soit moins de 24 heures.

La protection fribourgeoise

Les autorités fribourgeoises sont tout à fait conscientes des lacunes à combler. Pour les quelque 35000 habitants de Fribourg, 29500 personnes disposent d'une place ventilée. Il manque donc encore 5500 abris à créer au plus vite. M^{me} Roseline Crausaz, chef du Département des Travaux publics fribourgeois, honore l'assemblée générale de sa présence. Elle a fait part de sa motivation pour mener à terme le programme de son canton, et en particulier la construction du Centre PCi de Châtillon. ▀



Pour prévenir des dégâts d'eau onéreux:

Déshumidificateurs

Gamme étendue d'appareils efficaces, d'un emploi très varié – caves, entrepôts, habitations, installations de protection civile, etc. Exploitation entièrement automatique, consommation d'énergie minime. Demandez-nous la documentation détaillée.

Krüger + Co.
1010 Lausanne, Tél. 021 32 92 90
Succursales: Münsingen BE, Hofstetten SO, Degersheim SG, Dielsdorf ZH, Gordola TI, Küssnacht am Rigi, Samedan

KRÜGER

- Schaumstoffmatratzen
- Matratzenüberzüge
- Fixleintücher
- Schlafsäcke
- Hochsprungmatten
- Kissen
- Woldecken
- Matratzenschoner
- Fusschoner

Vermietung von Matratzen für Militär und Vereinsanlässe.

Schutzraumliegen (schockgeprüft)

ARTLUX

Grenzsteinweg 620
5745 Safenwil
Tel. 062 67 15 68

Zivilschutzausrüstung vom Spezialisten

Sie suchen:


- Zivilschutzschlafsäcke (mit/ohne Einlage)
- Zivilschutzzelte
- Hitzeschutzanzüge (mit/ohne Gesichtsschutz)
- Werkzeugtaschen (verschiedene Grössen)
- Kartentaschen
- Blachen, Planen

Wir bieten Ihnen:

- Breites Sortiment für Zivilschutzbedarf
- Know-how als langjähriger Armeelieferant
- Bewährte Qualität (GRD-geprüft)
- Eigene Entwicklung und Herstellung
- Günstige Preise und Bezugsstaffeln
- Fachmännische Beratung und Service

Neu: unser Zivilschutzprospekt: bitte sofort anfordern

L. Stromeier & Co., Abteilung Zivilschutz
CH-8280 Kreuzlingen TG, Hafenstrasse 50
Telefon 072 72 42 42, Telex 882 109



Ihr Partner